

UNION DE L'ÉGALITÉ: STRATÉGIE EN FAVEUR DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES 2021-2030

Bâtir une Union sans barrières

3 mars 2021

#EUDisabilityRights



“Tout le monde a droit à une vie sans barrières. Et il est de notre devoir, en tant que communauté, d'assurer la pleine participation des personnes handicapées à la société, sur la base de l'égalité avec les autres.”

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission



50,8 % des personnes handicapées ont un emploi, contre **75 %** des personnes sans handicap.



28,4 % des personnes handicapées sont exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion, contre **17,8 %** des personnes sans handicap.



Seulement **29,4 %** des personnes handicapées obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur, contre **43,8 %** des personnes sans handicap.



52 % des personnes handicapées se sentent discriminées.

Pleine participation des personnes handicapées: droits, autonomie et égalité

Dans l'UE, 87 millions de personnes présentent une forme quelconque de handicap. Toutes bénéficient des droits suivants:



Jouir de leurs droits dans l'UE

- Pouvoir s'installer dans un autre pays de l'UE.
- Participer aux élections politiques.



Vivre de manière indépendante et autonome

- Participer au marché du travail.
- Acquérir de nouvelles compétences pour de nouveaux emplois.



Participer à la société et être protégé contre les discriminations

- Recevoir une éducation.
- Accéder à la justice et à la protection juridique.

Pour favoriser l'inclusion des personnes handicapées, la Commission proposera plusieurs initiatives phares, par exemple:



AccessibleEU

- AccessibleEU sera une base de connaissances qui permettra de partager des informations et des bonnes pratiques en matière d'accessibilité dans tous les secteurs.
- Grâce à AccessibleEU, les personnes handicapées auront un meilleur accès aux transports, aux bâtiments, à l'information, aux médias audiovisuels et aux communications.



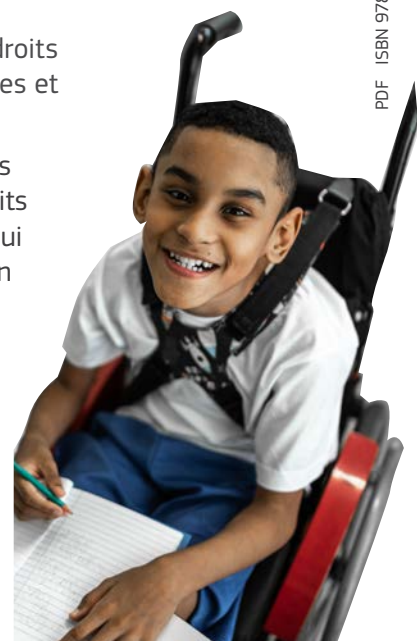
Carte européenne du handicap

- La libre circulation des personnes est un droit pour chaque citoyen de l'UE.
- La Commission proposera une carte européenne du handicap reconnue par tous les États membres, qui permettra aux personnes handicapées d'exercer plus facilement leur droit à la libre circulation.

Travailler ensemble

Le respect de nos obligations au titre de la convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées nécessite un engagement fort de la part des États membres et des institutions de l'UE.

- Les **États membres** sont encouragés à renforcer les actions en faveur des personnes handicapées, y compris celles lancées dans le cadre de la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées, afin d'utiliser au mieux les fonds de l'UE d'une manière qui inclut les personnes handicapées et d'avancer dans la mise en œuvre de la convention des Nations unies.
- La **Commission européenne** renforcera l'intégration des questions relatives au handicap dans toutes les politiques de l'UE et promouvra les droits des personnes handicapées à l'échelle mondiale.
- Les **personnes handicapées** feront partie du dialogue et du processus.



En tant que personne handicapée, il est très difficile de trouver un emploi. Sans aucune aide, c'est encore plus difficile. J'espère que, pour la prochaine génération de jeunes handicapés, les choses ne seront pas aussi difficiles qu'elles l'ont été pour moi.

*Luminița,
résidente de Roumanie,
qui présente un trouble de l'apprentissage*

J'ai voté plus de dix fois dans ma vie. [...] Si je pouvais avoir une chose, ce serait une machine à voter accessible – cela existe, mais pas là où j'habite. Je pourrais alors aller voter toute seule.

*Loredana,
malvoyante résidant en Belgique*

Ma famille doit payer 1 000 euros par mois pour bénéficier d'un soutien grâce auquel je peux aller en classe et avoir une vie normale sans mes parents, comme n'importe quel jeune de mon âge. Cela a une incidence considérable sur notre vie quotidienne et nous place dans une situation précaire.

*Joncour,
jeune homme présentant un trouble
du spectre autistique
et résidant en France*

Les témoignages sont des extraits de publications du Forum européen des personnes handicapées – Merci à tous ceux qui ont partagé leur histoire.

© Union européenne, 2021

La réutilisation du présent document est autorisée, à condition de mentionner dûment la provenance et d'indiquer toute modification (licence Creative Commons Attribution 4.0 International). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'UE, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs. Images ©Getty Images (en-tête, page 2) et ©Union européenne (portraits de la présidente von der Leyen). Icons ©Flaticon – tous droits réservés.